



COMMISSION DE LA **CAPITALE NATIONALE** DU QUÉBEC

2004
 ÉTATS FINANCIERS
2005

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

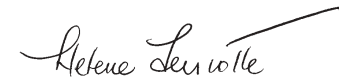
La Commission reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Commission conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.



Pierre Boulanger
Président et directeur général



Hélène Turcotte
Directrice des affaires administratives

Québec, le 23 juin 2005

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

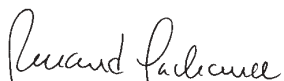
À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de la Commission de la capitale nationale du Québec au 31 mars 2005 ainsi que l'état des résultats, l'état de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA

Québec, le 23 juin 2005

RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	2005		2004
	Opérations courantes	Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Total
PRODUITS			
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	14 407 992 \$	– \$	14 407 992 \$
Contributions des partenaires (note 4)	2 001 924	–	2 001 924
Intérêts	153 971	41 973	195 944
Locations	98 678	–	98 678
Autres	71 304	–	71 304
	16 733 869	41 973	16 775 842
CHARGES			
Aide financière (note 5)	6 263 580	110 000	6 373 580
Salaires et charges sociales	2 064 933	–	2 064 933
Taxes foncières et scolaires	925 568	–	925 568
Services professionnels et administratifs	3 275 718	375 191	3 650 909
Transport et communication	273 300	–	273 300
Entretien et réparations	348 792	–	348 792
Fournitures et approvisionnements	290 580	31 640	322 220
Loyers	456 533	–	456 533
Amortissement des immobilisations corporelles	488 582	–	488 582
Frais financiers (note 6)	1 664 284	–	1 664 284
	16 051 870	516 831	16 568 701
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	681 999 \$	(474 858) \$	207 141 \$
			(915 724) \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	2005			2004	
	Opérations courantes				
	Investis en immobilisations corporelles	Solde du fonds	Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	1 059 855 \$	– \$	2 181 268 \$	3 241 123 \$	4 156 847 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(488 582)	1 170 581	(474 858)	207 141	(915 724)
Investissements en immobilisations corporelles	375 766	(375 766)	–	–	–
	947 039	794 815	1 706 410	3 448 264	3 241 123
Virement interfonds (note 2)	–	(794 815)	794 815	–	–
SOLDE À LA FIN	947 039 \$	– \$	2 501 225 \$	3 448 264 \$	3 241 123 \$

BILAN
AU 31 MARS 2005

	2005			2004	
	Opérations courantes	Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Élimination des transactions interfonds	Total	Total
ACTIF					
À court terme					
Encaisse	8 806 295 \$	1 417 036 \$	– \$	10 223 331 \$	7 037 751 \$
Débiteurs et intérêts courus	110 526	3 077	–	113 603	56 053
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	–	1 266 126	(1 266 126)	–	–
Frais payés d'avance	256 142	–	–	256 142	238 663
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	2 374 014	–	–	2 374 014	2 391 693
Contributions à recevoir (note 7)	186 348	–	–	186 348	233 224
	11 733 325	2 686 239	(1 266 126)	13 153 438	9 957 384
Encaisse réservée pour des acquisitions d'immobilisations corporelles					
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	479 324	–	–	479 324	542 443
Contributions à recevoir (note 7)	25 607 193	–	–	25 607 193	27 976 571
Frais reportés, au coût amorti	50 000	–	–	50 000	40 000
Immobilisations corporelles (note 8)	158 185	–	–	158 185	180 270
	16 491 109	–	–	16 491 109	16 571 026
	54 519 136 \$	2 686 239 \$	(1 266 126)\$	55 939 249 \$	55 267 694 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

BILAN
AU 31 MARS 2005

	2005			2004	
	Opérations courantes	Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Élimination des transactions interfonds	Total	Total
PASSIF					
À court terme					
Fournisseurs et autres crédeurs (note 10)	7 265 407 \$	185 014 \$	– \$	7 450 421 \$	2 215 672 \$
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	1 266 126	–	(1 266 126)	–	–
Subventions du gouvernement du Québec reportées (note 11)	1 307 495	–	–	1 307 495	2 673 963
Contributions reportées (note 12)	165 216	–	–	165 216	1 168 975
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 13)	2 369 356	–	–	2 369 356	2 386 708
	12 373 600	185 014	(1 266 126)	11 292 488	8 445 318
Contributions reportées (note 12)	76 133	–	–	76 133	48 652
Apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	479 324	–	–	479 324	542 443
Dette à long terme (note 13)	25 134 622	–	–	25 134 622	27 504 001
	38 063 679	185 014	(1 266 126)	36 982 567	36 540 414
AVOIR					
Apport du gouvernement du Québec (note 14)	15 508 418	–	–	15 508 418	15 486 157
Solde de fonds –					
Investis en immobilisations	947 039	–	–	947 039	1 059 855
Fonds pour la mise en valeur de la capitale	–	2 501 225	–	2 501 225	2 181 268
	16 455 457	2 501 225	–	18 956 682	18 727 280
	54 519 136 \$	2 686 239 \$	(1 266 126) \$	55 939 249 \$	55 267 694 \$
ENGAGEMENTS (NOTE 15)					
ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN (NOTE 19)					

Pour le conseil d'administration



Jacques Lemieux



Pierre Boulanger

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	2005		2004	
	Opérations courantes	Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Total	Total
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Rentrées de fonds				
Subventions du gouvernement du Québec	15 428 581 \$	– \$	15 428 581 \$	16 428 273 \$
Contributions des partenaires et clients	1 182 132	–	1 182 132	4 698 829
Créances interfonds	–	(1 080 867)	(1 080 867)	1 754 693
Intérêts reçus	145 628	43 138	188 766	335 538
Sorties de fonds				
Fournisseurs et membres du personnel	(8 672 794)	(484 238)	(9 157 032)	(22 549 832)
Créances interfonds	1 080 867	–	1 080 867	(1 754 693)
Intérêts versés	(1 683 732)	–	(1 683 732)	(1 755 212)
Flux de trésorerie provenant des (utilisés pour les) activités d'exploitation	7 480 682	(1 521 967)	5 958 715	(2 842 404)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(408 665)	–	(408 665)	(861 305)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Encaisse réservée pour les acquisitions d'immobilisations corporelles	63 119	–	63 119	213 075
Remboursement de la dette à long terme	(2 386 731)	–	(2 386 731)	(3 341 167)
Apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations	(63 119)	–	(63 119)	(213 075)
Apport du gouvernement du Québec	22 261	–	22 261	380 687
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(2 364 470)	–	(2 364 470)	(2 960 480)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	4 707 547	(1 521 967)	3 185 580	(6 664 189)
ENCAISSE AU DÉBUT	4 893 563	2 144 188	7 037 751	13 701 940
Virement interfonds	(794 815)	794 815	–	–
ENCAISSE À LA FIN	8 806 295 \$	1 417 036 \$	10 223 331 \$	7 037 751 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2005

1. Constitution et objet

La Commission de la capitale nationale du Québec, personne morale instituée en vertu de la Loi sur la Commission de la capitale nationale (L.R.Q., chapitre C-33.1) a pour objet de :

- contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements majeurs qui caractérisent une capitale;
- établir des places, des parcs et jardins, des promenades, des monuments et œuvres d'art;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et jardins, de promenades et voies publiques de même que de sites, ouvrages, monuments et biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale;
- contribuer à l'organisation et à la promotion d'activités et de manifestations à caractère historique, culturel et social destinées à mettre en valeur la capitale.

La Commission conseille le gouvernement sur :

- la localisation des bureaux et des effectifs du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental;
- la construction, la conservation, l'aménagement et le développement sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères et tout organisme gouvernemental;
- l'aménagement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, la désignation des parcours cérémoniels, la localisation des missions diplomatiques et des organisations internationales et les conditions d'une présence internationale;
- l'aménagement et le développement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec ainsi que de celui des municipalités locales et des municipalités régionales de comté qui en font partie.

En vertu de l'article 984 de la Loi sur les impôts du Québec et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada, la Commission n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

**NOTES
AFFÉRENTES
AUX ÉTATS
FINANCIERS
31 MARS 2005**

2. Conventions comptables

Les états financiers de la Commission ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Comptabilité par fonds

En vertu de sa loi constitutive, les sommes reçues par la Commission doivent être affectées au paiement de ses obligations et le solde doit être versé dans le Fonds pour la mise en valeur de la capitale dont l'utilisation a été autorisée par le gouvernement.

Constatation des produits

La Commission applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les produits affectés sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Commission a obtenu le financement ou réalisé les travaux donnant droit à ces subventions.

Aide financière

L'aide financière est comptabilisée aux charges lorsque surviennent les faits qui lui donnent lieu, dans la mesure où elle a été autorisée et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est.

Frais reportés

Les frais reportés sont constitués des frais d'émission et de gestion de la dette à long terme. L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire, sur la durée de la dette à laquelle elle s'y rapporte.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	MÉTHODE	TAUX
Équipement et logiciel informatiques	Linéaire	33 1/3 %
Équipement et mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Aménagement dans les parcs	Linéaire	20 %
Équipement et logiciel informatiques loués en vertu de contrats de location-acquisition	Linéaire	33 1/3 %

Compte tenu de leur valeur historique, de leur caractère éternel ainsi que de leur classement par le ministère de la Culture et des Communications, aucun amortissement n'est calculé sur les biens culturels.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Commission ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

3. Subventions du gouvernement du Québec

	2005	2004
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune– Fonctionnement	11 248 428 \$	11 775 412 \$
Remboursement des intérêts sur la dette à long terme	1 573 319	1 709 056
Projets spécifiques–		
Réaménagement de l'avenue Honoré-Mercier	9 736	199 000
Mise en valeur de l'édifice de l'Assemblée nationale	549 457	122 358
Plan d'accélération des investissements publics	933 485	3 116 965
Conseil du trésor	24 687	-
Ministère de la Culture et des Communications– Remboursement des intérêts sur la dette à long terme	68 880	76 394
	14 407 992 \$	16 999 185 \$

4. Contributions des partenaires

	2005	2004
Ville de Québec	1 199 985 \$	2 502 603 \$
Assemblée nationale	516 208	20 815
Hydro-Québec	103 030	364 784
Société immobilière du Québec	27 288	173 357
Ministère des Transports	29 950	12 500
Ministère de l'Éducation	20 000	15 000
Société des traversiers du Québec	5 000	24 284
Société des établissements de plein air du Québec	326	16 759
Séminaire de Québec	-	250 000
Autres	100 137	27 908
	2 001 924 \$	3 408 010 \$

**NOTES
AFFÉRENTES
AUX ÉTATS
FINANCIERS
31 MARS 2005**

5. Aide financière

	2005	2004
Ville de Québec	5 587 678 \$	4 820 000 \$
Société des jeux mondiaux policiers pompiers – Québec 2005	400 000	–
Établissements scolaires québécois	162 510	197 585
Télé-Québec	50 000	50 000
Assemblée nationale	12 500	–
Ministère des Transports	–	25 205
Musée national des beaux-arts du Québec	5 000	5 000
Autres	155 892	410 616
	6 373 580 \$	5 508 406 \$

6. Frais financiers

	2005	2004
Amortissement des frais reportés	22 085 \$	22 085 \$
Intérêts sur la dette à long terme	1 642 199	1 808 519
	1 664 284 \$	1 830 604 \$

7. Contributions à recevoir

	2005	2004
Ville de Québec	136 740 \$	24 185 \$
Ministère de l'Éducation *	30 000	–
Société immobilière du Québec *	3 000	–
Hydro-Québec *	–	168 611
Société des établissements de plein air du Québec *	–	16 759
Assemblée nationale *	–	9 669
Autres	66 608	54 000
	236 348	273 224
Contributions exigibles au cours du prochain exercice	(186 348)	(233 224)
	50 000 \$	40 000 \$

* Au 31 mars 2005, un montant total de 33 000\$ représente des contributions à recevoir provenant d'apparentés (2004 : 195 039\$).

8. Immobilisations corporelles

	2005			2004
	Coût	Amortissement accumulé	Total	Total
Terrains	7 968 293 \$	– \$	7 968 293 \$	7 946 032 \$
Parc du Bois-de-Coulonge	1	–	1	1
Parc de l'Amérique-Française	1	–	1	1
Parc du Cavalier-du-Moulin *	1	–	1	–
Équipement et logiciel informatiques	354 026	313 548	40 478	57 702
Équipement et mobilier de bureau	339 605	239 711	99 894	123 461
Améliorations locatives	127 004	61 767	65 237	90 638
Aménagement dans les parcs	4 534 901	4 021 339	513 562	786 400
Aménagements en cours de réalisation	1 019 571	–	1 019 571	1 019 571
Équipement et logiciel informatiques loués en vertu de contrats de location-acquisition	–	–	–	1 969
	14 343 403	4 636 365	9 707 038	10 025 775
Biens culturels –				
Domaine de Maizerets	6 545 250	–	6 545 250	6 545 250
Domaine Catarauqui	238 821	–	238 821	1
	6 784 071	–	6 784 071	6 545 251
	21 127 474 \$	4 636 365 \$	16 491 109 \$	16 571 026 \$

* Au cours de l'exercice, la Commission a fait l'acquisition du parc du Cavalier-du-Moulin auprès de la Société immobilière du Québec pour une valeur symbolique de 1 \$.

9. Emprunt bancaire

La Commission dispose d'un emprunt bancaire autorisé de 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel, renouvelable annuellement mais non utilisé au 31 mars 2005.

10. Fournisseurs et autres crédateurs

	2005	2004
Fournisseurs – opérations courantes	6 535 931 \$	1 297 088 \$
Fournisseurs – Fonds pour la mise en valeur de la capitale	185 014	152 421
Salaires et charges sociales	46 497	12 137
Vacances à payer	190 858	219 155
Congés de maladie à payer	25 676	26 893
Intérêts à payer sur la dette à long terme	466 445	507 978
	7 450 421 \$	2 215 672 \$

Au 31 mars 2005, un montant total de 102 626 \$ représente des montants à verser à des apparentés (2004 : 58 704 \$).

**NOTES
AFFÉRENTES
AUX ÉTATS
FINANCIERS
31 MARS 2005**

11. Subventions du gouvernement du Québec reportées

Les subventions du gouvernement du Québec reportées dans le fonds des opérations courantes se rapportent aux subventions reçues au cours des exercices considérés qui sont destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	2005	2004
SOLDE AU DÉBUT	2 673 963 \$	5 538 057 \$
Subventions reçues au cours de l'exercice	743 797	1 300 541
Subventions constatées à titre de produits de l'exercice	3 417 760 (2 110 265)	6 838 598 (4 164 635)
SOLDE À LA FIN	1 307 495 \$	2 673 963 \$

12. Contributions reportées

Les contributions reportées dans le fonds des opérations courantes se rapportent aux contributions reçues au cours des exercices considérés qui sont destinées à couvrir les charges des exercices futurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2005	2004
SOLDE AU DÉBUT	1 217 627 \$	94 680 \$
Contributions constatées à titre de produits de l'exercice	(1 158 085)	(61 497)
Contributions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges des exercices futurs	59 542 181 807	33 183 1 184 444
Contributions destinées à couvrir les charges du prochain exercice	241 349 (165 216)	1 217 627 (1 168 975)
SOLDE À LA FIN	76 133 \$	48 652 \$

Au 31 mars 2005, un montant total de 64 158 \$ représente des contributions reportées provenant d'apprentés (2004 : 26 573 \$).

13. Dette à long terme

		2005	2004
	Taux effectif		
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec :			
5,37%, remboursable par versements semestriels en capital de 171 198 \$ et un versement final de 2 225 779 \$ le 1 ^{er} décembre 2010 *	5,51 %	4 108 761 \$	4 451 158 \$
6,06%, remboursable par versements semestriels en capital de 345 842 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2010 *	6,21 %	4 150 104	4 841 788
6,06%, remboursable par versements semestriels en capital de 103 333 \$ et un versement final de 1 343 333 \$ le 1 ^{er} décembre 2010 *	6,16 %	2 480 000	2 686 667
6,06%, remboursable par versements semestriels en capital de 42 000 \$ et un versement final de 1 386 000 \$ le 1 ^{er} décembre 2010 *	6,15 %	1 848 000	1 932 000
6,09%, remboursable par versements semestriels en capital de 112 205 \$ et un versement final de 2 244 109 \$ le 1 ^{er} octobre 2012 *	6,21 %	3 927 190	4 151 601
4,10%, remboursable par versements semestriels en capital de 52 447 \$ et un versement final de 1 678 312 \$ le 5 mars 2007 *	4,24 %	1 835 654	1 940 549
5,64%, remboursable par versements semestriels en capital de 318 623 \$ échéant le 16 janvier 2018	5,78 %	8 284 204	8 921 450
Emprunts garantis par le ministère de la Culture et des Communications :			
7,60 %, remboursable par versements mensuels de 10 034 \$, capital et intérêts échéant le 5 avril 2015 *	7,60 %	846 306	900 155
6,16 %, remboursable par versements mensuels de 1 198 \$, capital et intérêts échéant le 12 décembre 2006 *	6,16 %	23 759	36 246
Emprunt remboursé au cours de l'exercice *		–	29 095
		27 503 978	29 890 709
		(2 369 356)	(2 386 708)
Portion échéant au cours du prochain exercice		25 134 622 \$	27 504 001 \$

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2006	2 369 356 \$
2007	3 996 646
2008	2 259 090
2009	2 262 999
2010	2 274 037

*Les versements en capital sur ces emprunts sont acquittés annuellement à même les subventions du gouvernement du Québec et du ministère de la Culture et des Communications prévues à ces fins.

**NOTES
AFFÉRENTES
AUX ÉTATS
FINANCIERS
31 MARS 2005**

14. Apport du gouvernement du Québec

Le montant de l'apport du gouvernement du Québec correspond au coût des terrains, des biens culturels et des aménagements en cours de réalisation financés par des emprunts à long terme dont les versements en capital seront assumés par des subventions du gouvernement du Québec. L'apport se détaille comme suit :

	2005	2004
Terrains	7 943 596 \$	7 921 335 \$
Biens culturels	6 545 251	6 545 251
Aménagement en cours de réalisation	1 019 571	1 019 571
	15 508 418 \$	15 486 157 \$

15. Engagements

La Commission s'est engagée à participer financièrement à la réalisation de divers projets pour la mise en valeur, la promotion et le rayonnement culturel de la capitale. Au 31 mars 2005, la Commission a des engagements concernant l'achat de biens et services, au cours de l'exercice 2006, qui totalisent 829 672\$ (2004: 2 838 275\$).

16. Avantages sociaux futurs

Les membres du personnel de la Commission participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les obligations de la Commission envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur; ces cotisations imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent 69 842\$ (2004: 65 114\$).

Provision pour les congés de maladie et les vacances

	2005			2004
	Congés de maladie	Vacances	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	26 893 \$	219 155 \$	246 048 \$	189 282 \$
Charge de l'exercice	34 272	180 034	214 306	232 881
Prestations versées au cours de l'exercice	(35 489)	(208 331)	(243 820)	(176 115)
SOLDE À LA FIN	25 676 \$	190 858 \$	216 534 \$	246 048 \$

17. Instruments financiers

La valeur comptable des actifs et des passifs à court terme ainsi que l'encaisse réservée pour l'acquisition d'immobilisations corporelles représentent une estimation raisonnable de leur juste valeur.

La juste valeur des subventions à recevoir du gouvernement du Québec ainsi que la juste valeur de la dette à long terme sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs à des taux d'actualisation représentant les taux dont la Commission pourrait se prévaloir à la date du bilan pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

La juste valeur des contributions à recevoir et reportées à long terme est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs à un taux d'actualisation représentant les taux dont la Commission pourrait se prévaloir à la date du bilan pour des placements comportant des conditions et des échéances semblables.

Le tableau qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers.

	2005		2004	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	27 981 207 \$	30 278 402 \$	30 368 264 \$	32 587 038 \$
Contributions à recevoir	236 348	231 598	273 224	268 696
Contributions reportées	241 349	234 629	1 217 627	1 212 632
Dette à long terme –				
Emprunts sur billet du Fonds de financement	26 633 913	28 842 356	28 925 213	31 019 472
Emprunt garantis par le ministère	870 065	963 475	965 496	1 094 995

18. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Commission est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

La Commission conclut des opérations commerciales avec les apparentés dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers. Les transactions d'achat et de vente d'immobilisations conclues entre les apparentés sont comptabilisées à la valeur comptable du cédant et présentées à la note 8.

19. Événement postérieur à la date du bilan

Le 9 mai 2005, la Commission a signé une offre d'achat pour l'acquisition de terrains au montant de 2 292 000 \$. La Commission s'est engagée envers le vendeur à déposer le montant total en fidéicommis au plus tard le 5 décembre 2005. La Commission sera propriétaire desdits terrains seulement au cours de l'exercice 2006-2007.

20. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2004 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2005.

GRAPHIQUES

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires) de 1995-1996 à 2004-2005 10

Sommaire des investissements selon les sources de fonds de 1995-1996 à 2004-2005 11

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires) 2004-2005 11

Évolution des clientèles du programme Découvrir la capitale nationale 15

Évolution des clientèles de l'Observatoire de la Capitale 15

Évolution et répartition de l'effectif des ministères et des organismes gouvernementaux du 31 mars 2002 au 31 mars 2004 19

Évolution et répartition des sièges sociaux des organismes gouvernementaux du 31 mars 2002 au 31 mars 2004 19

Évolution de la subvention versée par le gouvernement du Québec de 1995-1996 à 2004-2005 selon le Livre des crédits 21

CARTE

Les régions administratives du Québec 28

TABLEAUX

Traitement applicable aux cadres de la Commission 20

Le maintien de l'actif 32

Publié par la Direction de la promotion et des communications

Lucille Lord

Chargée de l'édition

Denis Angers

Textes

Julie Aubé

Secrétariat

Boum! Communication

Conception graphique et infographie

J.B. Deschamps inc.

Photogravure et impression

© Commission de la capitale nationale du Québec, 2005

Dépôt légal – 2005

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1206-2073

ISBN 2-550-45210-0

